

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [sguillemette-cssenergie-gouv-qc-ca](https://www.cadre21.org/membres/9ac2dc0032ecccc1213b88fb)

<https://www.cadre21.org/membres/9ac2dc0032ecccc1213b88fb>

Date d'obtention : 2024-11-08 19:07:18

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Je comprends que c'est un protocole d'actions bâti par des professionnels des milieux concernés. Il a été étudié et amélioré afin d'être en mesure d'avoir des interventions rapides et efficaces dans des cas d'échange de sextos. Il vise à protéger les jeunes des autres et d'eux même afin d'éviter une escalade qui pourrait avoir des répercussions très grave sur la vie futur du jeune.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Cela va assurément améliorer et orienter mes futures interventions. Il s'agit d'un outil précieux sur la bonne marche à suivre dans de telles situations. Cela va me permettre d'avoir des interventions complètes, rapides et efficaces afin de protéger l'intégrité physique et psychologique des jeunes en question et aussi éviter les récidives.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Je ne dois pas regarder les vidéos afin de juger s'il s'agit bien d'une situation de sexto, cela pourrait compromettre le lien de confiance et brimer l'intégrité du jeune autant physique que psychologique. Je dois confisquer rapidement le cellulaire et suivre les étapes de la trousse sexto. Il ne faut avoir une attitude bienveillante et sécurisante.